



Communiqué de presse – 5 mai 2025

Photo : Shutterstock

BioAlva : La montée en puissance d'une start-up engagée pour l'alimentation durable en Bourgogne-Franche-Comté

Avec un écosystème agroalimentaire riche et des acteurs engagés dans la transition alimentaire, la Bourgogne-Franche-Comté se positionne comme un territoire clé pour l'innovation dans le domaine de l'alimentation durable. C'est dans ce contexte favorable que la start-up BioAlva, fondée en région parisienne en juin 2023, a choisi en avril 2024 la ville de Besançon pour accélérer son développement. Portée par une ambition forte et un choix d'implantation stratégique, l'entreprise inscrite au palmarès annuel 2025 du magazine *Challenges* des « 100 start-ups où investir cette année » entend répondre aux défis de l'alimentation de demain en proposant des alternatives saines et durables au poisson à base d'algues et de légumineuses.

Une start-up portée par un réseau d'acteurs engagés

Grâce à une mise en relation effectuée par Vitagora avec l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC), Anne Nguyen, ingénieure en agroalimentaire et présidente de BioAlva, a identifié les nombreuses opportunités offertes par la région Bourgogne-Franche-Comté. Dès son installation, la start-up a bénéficié d'un écosystème dynamique, porté par des acteurs engagés comme la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'AER BFC, DECA-BFC, Vitagora, Agronov et Grand Besançon Métropole. L'AER BFC a joué un rôle clé dans la structuration et l'accélération du projet. Elle a facilité la mise en relation de BioAlva avec des acteurs institutionnels, des entreprises spécialisées et des laboratoires de recherche, renforçant ainsi son ancrage territorial. L'accompagnement s'est aussi traduit par l'attribution de plusieurs aides financières de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de Bpifrance (Presta'Inno, Fonds régional d'aide à l'innovation, aide à la création...) et de l'ADEME (aide portant sur l'éco-socio-conception de leurs produits). En parallèle, l'entreprise qui compte aujourd'hui 7 personnes aux profils hautement qualifiés bénéficie d'un accompagnement stratégique mensuel, réunissant les cheffes de projet de l'Agence dans les filières santé et alimentation. Ce suivi a permis d'orienter la start-up dans ses choix stratégiques et d'anticiper les défis liés à son développement.

Un engagement au service de la transition alimentaire

BioAlva mise sur une approche scientifique et durable pour proposer des alternatives alimentaires adaptées aux enjeux écologiques et nutritionnels actuels. L'entreprise développe des produits à base d'algues et de légumineuses, en ciblant notamment la restauration collective et les structures d'accueil (écoles, EHPAD, hôpitaux). L'objectif est de réduire le recours aux protéines animales de poisson, tout en conservant les saveurs et les qualités nutritionnelles des produits de la mer. Depuis son lancement, BioAlva a mené plus de 200 heures d'entretiens avec des acteurs publics, des associations, des fournisseurs et des clients potentiels, consolidant ainsi sa connaissance du marché et affinant son offre.

Un projet porteur pour la Bourgogne-Franche-Comté et au-delà

L'implantation de BioAlva témoigne du dynamisme de la Bourgogne-Franche-Comté dans le domaine de l'innovation alimentaire et de la transition écologique. BioAlva se positionne désormais comme un acteur incontournable de l'alimentation durable, avec une ambition affirmée : accélérer la transition alimentaire en France et à l'international, comme l'illustre son intégration à l'EIT (European Institute of Innovation and Technology) Food Seedbed Incubator en 2024, un programme européen de référence qui accompagne les jeunes entreprises innovantes dans le secteur agroalimentaire.

- En savoir plus sur [la filière alimentation en BFC](#)
- En savoir plus sur [les aides à l'innovation de la Région](#)
- En savoir plus sur [BioAlva](#)

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 03 80 44 34 66Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – Tél. 03 81 61 61 08

AER BFC

Sarah Gaspard – sgaspard@aer-bfc.com – Tél. 03 81 81 72 59